



OCBM du Hainaut du 1^{er} décembre 2022 :
document préparatoire au point 2.2.

Evaluation intermédiaire de la ligne express Beaumont-Mons (E110) : plan d'actions suite au bilan

Contexte de l'évaluation

La Stratégie Régionale de Mobilité (SRM) ambitionne que chaque commune soit desservie par le réseau structurant d'ici 2030 (chantier n°10). Le réseau structurant intercommunal de transport en commun se compose du réseau ferroviaire et du réseau de bus express complété de lignes principales. Il permet de relier les pôles wallons entre eux et chaque commune à son pôle principal sur base de la structure territoriale (SDT). Dans ce cadre, la ligne E110 Beaumont - Erquelines - Estinnes - Quévy - Mons a été mise en service en septembre 2021.

Suite à cette création d'offre, l'objectif de l'évaluation de la ligne est d'améliorer l'attractivité et l'accessibilité de l'offre et contribuer ainsi davantage au transfert modal.

Pour mener à bien cette évaluation, il a semblé judicieux d'évaluer en parallèle la ligne 129 Momignies - Beaumont - Mons. A fait également l'objet d'une évaluation la ligne E109 en correspondance avec la E110 à Beaumont (Momignies - Chimay - Sivry-Rance - Beaumont - Thuin - Charleroi) qui fera l'objet d'un point lors de l'OCBM de Charleroi.

Un atelier d'évaluation intermédiaire s'est tenu avec une série de parties prenantes le 13 octobre dernier. Le bilan montre que l'offre trouve progressivement son public. La pertinence de cette offre Express a pu ainsi être confirmée, mais un important potentiel de transfert modal reste à conquérir. Des plans d'actions ont été réalisés à trois niveaux :

- le renforcement mineur du niveau de service de la ligne,
- l'adaptation opérationnelle de l'offre et sa promotion commerciale,
- et enfin, l'amélioration du rabattement vers les arrêts desservis, de leur confort et sécurité.

Le détail des actions, le pilote proposé pour chacune d'elles et les échéances visées sont repris en annexe pour les 3 lignes pré-citées (E110, 129 et E109).

Le bilan effectué pour les lignes étant partiel à ce stade, l'AOT encadrera une évaluation plus complète de la ligne en 2024. En amont de celle-ci, l'AOT établira un suivi des actions réalisées par l'ensemble des parties prenantes dans le cadre du présent plan d'actions.

Evaluation intermédiaire de la ligne E110 « Beaumont – Mons »



www.wallonie.be
N° vert : 1718

- 13 arrêts desservis sur 37,8 km
- Exemples de temps de parcours:
 - Beaumont – Mons : +- 50 min
 - Beaumont – Erquennes : 17 min
 - Givry – Mons : +-28 min
- Constats OTW :
 - Evolution constante de la fréquentation depuis sa mise en service avec, depuis janvier, l'évolution suivante :

**Comment évolue la fréquentation sur chacune des lignes Express ?
(Moy / jour)**



La bande colorée représente pour chaque ligne une estimation des validations qui tient compte du taux de fraude (18%) et du taux d'oubli (2%).

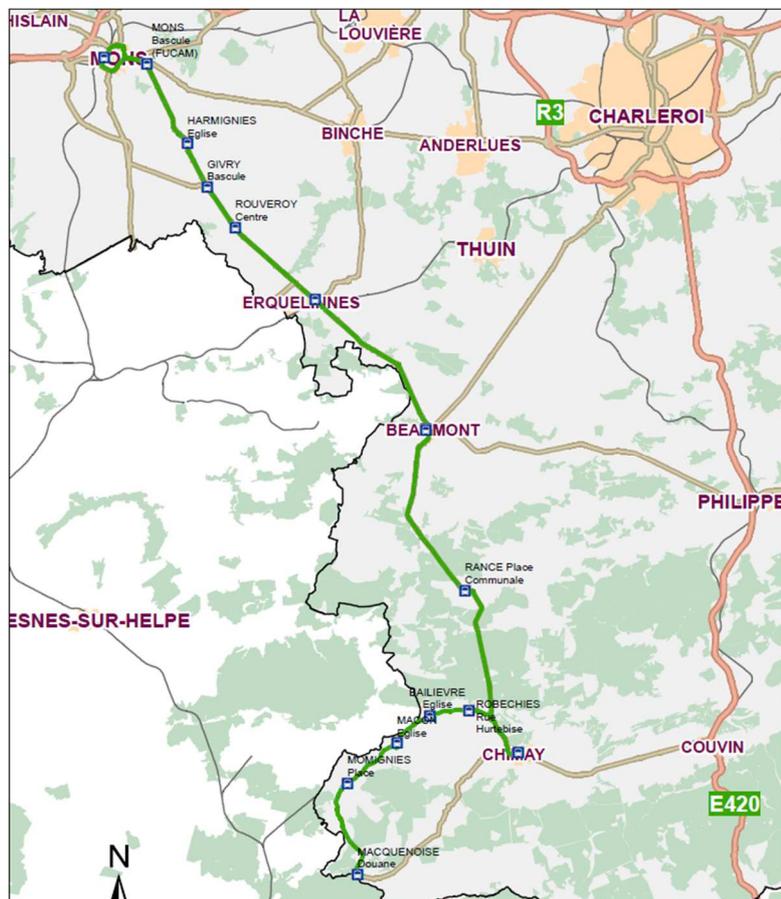
Fréquentation journalière moyenne pour 6 parcours par jour de semaine. Source : OTW, 2022.



Fréquentation journalière pour 6 parcours par jour de semaine. Source : OTW, 2022.

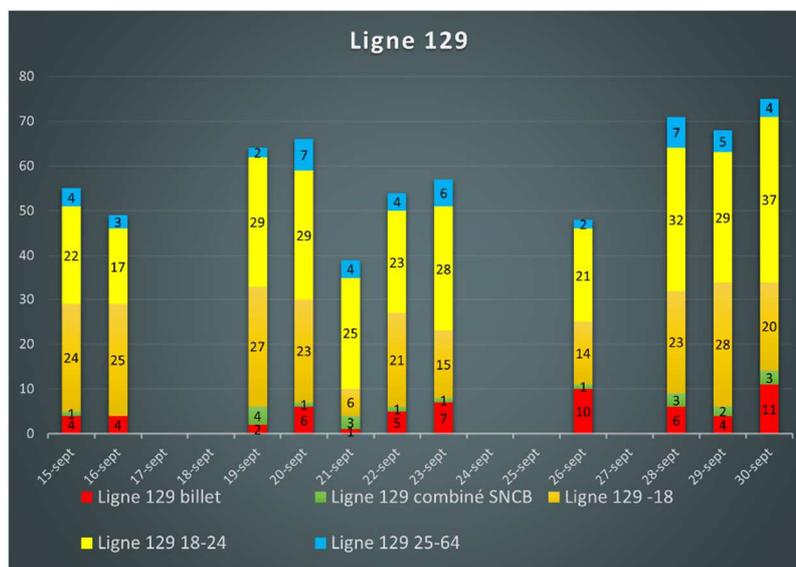
- Les parcours d'heure de pointe de 7h15 vers Mons et de 16h30 vers Beaumont sont les plus utilisés.
- Entre Beaumont et Mons: non lisibilité des offres E110 et 129 en semaine.

Evaluation intermédiaire de la ligne 129 « Momignies – Beaumont – Mons »



www.wallonie.be
N° vert : 1718

- 71 arrêts desservis sur 85,1 km
- Exemples de temps de parcours:
 - Macquegnoise – Mons : +- 1h45 min
 - Chimay – Beaumont : +- 30 min
 - Beaumont – Mons : +-50 min
- Constats OTW :
 - Evolution faible de la fréquentation depuis le renfort en semaine avec une légère augmentation de la fréquentation pour atteindre en semaine en 2022 les chiffres suivants :



Fréquentation journalière pour 2 parcours par jour de semaine. Source : OTW, 2022.

- Entre Beaumont et Mons: non lisibilité des offres E110 et 129 en semaine.

Plan d'actions : d'un point de vue tactique en termes de niveau de service

Le niveau d'offre cible actuel de la ligne E110 Beaumont - Erquelinnes - Estinnes - Quévy – Mons est confirmé. Les ambitions de desserte du PAE de Beaumont sont supprimées.

La fiche tactique traduisant cette évolution de l'offre est reprise en annexe.

De plus, l'AOT organisera l'évaluation finale de l'offre qui comprendra, outre les indicateurs répertoriés dans le cadre du processus, l'analyse des renforts de capacité mis en œuvre ainsi que l'intermodalité en gare de Mons pour la ligne E110 et à Beaumont entre les lignes E109 et E110.

Plan d'actions : d'un point de vue opérationnel et de promotion de l'offre

Une série d'actions dans les mains de l'OTW ont pu être identifiées et sont détaillées dans le plan d'actions en annexe :

- La suppression des parcours de la ligne 129 du lundi matin au vendredi matin inclus ;
- Le maintien des parcours à destination des kotteurs de la ligne 129 du vendredi soir et du dimanche soir ;
- Si nécessaire, le renfort de la capacité de la ligne E110 pour pallier les surcharges issues de la suppression de parcours de la ligne 129 ;
- La révision des horaires pour améliorer la fiabilité des offres E110 et 129 ;

- L'ajout de l'arrêt « Erquelines, Ravel 108 » sur la ligne E110 en vue d'assurer la connexion avec le réseau structurant cyclable ;

Au regard des contraintes de vitesses commerciale maximisée et du principe d'un arrêt par commune :

- Maintien d'un arrêt à Solre-sur-Sambre sur la ligne E110 (parmi les plus fréquentés des lignes E110 et 129, soit "Nicolas 1er" et "Rue Sole Godeau")
- Suppression de l'arrêt peu fréquenté de "Thirimont Petit Sartiau" sur la ligne E110
- Suppression du tronçon Macquegnoise - Momignies sur la ligne 129

En cohérence avec le PRTP de Mons

- Suppression de l'arrêt à Harmignies sur la ligne E110 afin d'assurer une cohérence entre les différentes liaisons ambitionnées et notamment avec le PRTP Mons

En termes de correspondances :

- Maintien d'un faible temps de correspondances entre les lignes E109 et E110
- Indication dans les horaires des correspondances ciblées sur les lignes E109 et E110 avec des offres SNCB ou TEC, en ce compris les tarifications proposées

En termes de fiabilité de l'offre :

- Révision des horaires pour améliorer la fiabilité des offres E110 et 129 ;
- Développement des projets d'infrastructures priorisant la circulation des bus de la ligne E110 en entrée de Ville de Mons

Plan d'actions : du point de vue de l'accessibilité aux arrêts desservis, de leur confort et de la sécurité des usagers

Une série d'actions ont également été identifiées afin d'améliorer l'accessibilité intermodale de l'offre sur cette ligne et contribuer davantage au transfert modal visé. Ces actions nécessitent une prise en main par différentes parties prenantes (OTW, Communes, SPW, ...), selon le plan détaillé en annexe, et visent l'amélioration significative de trois principaux enjeux :

- Créer/améliorer des cheminements agréables, balisés et sécurisés de rabattement en modes actifs vers les arrêts desservis (mobipôles), tant depuis les différentes localités qu'au sein du PAE desservi et qu'au sein des lieux d'intermodalité ;
- Proposer un service de mobilité locale flexible au sein des PAE desservis ;
- Sécuriser les alentours immédiats des arrêts desservis (éclairage, traversée piétonne systématique, trottoirs depuis le carrefour le plus proche, ...) et

améliorer la sécurité et le confort d'attente aux arrêts eux-mêmes en aménageant un quai, installant un abris-bus éclairé, des racks à vélos et des informations voyageurs aux différents arrêts identifiés.

Plan d'actions : du point de vue de la promotion

- Promouvoir la ligne auprès des citoyens, entreprises et étudiants.

Proposition d'avis de l'Organe :

L'Organe prend acte du premier bilan réalisé pour la ligne Express E110 « Beaumont - Erquelinnes - Estinnes - Quévy – Mons » et la ligne 129 « Momignies – Beaumont – Mons » et émet un avis favorable sur le plan d'actions visant à améliorer, dans l'année qui vient, l'attractivité et l'accessibilité de l'offre sur ces lignes et contribuer ainsi davantage au transfert modal visé par cette offre récente structurante du territoire wallon.

Il émet un avis favorable sur l'adaptation des ambitions régionales (intégrées par l'AOT dans la fiche tactique mise à jour) et demande à l'Opérateur de Transport de Wallonie leur mise en œuvre.

Il recommande à l'Opérateur de Transport de Wallonie de réaliser les actions identifiées dans le plan d'actions en termes d'horaires, arrêts, équipements, d'infrastructures, de promotion et de commercialisation de la ligne E110.

L'Organe recommande également à l'ensemble des parties prenantes (Communes, établissements de l'enseignement supérieur, OTW) de prendre en main les actions identifiées en termes d'accessibilité aux arrêts desservis, de confort, de sécurité et de promotion.